

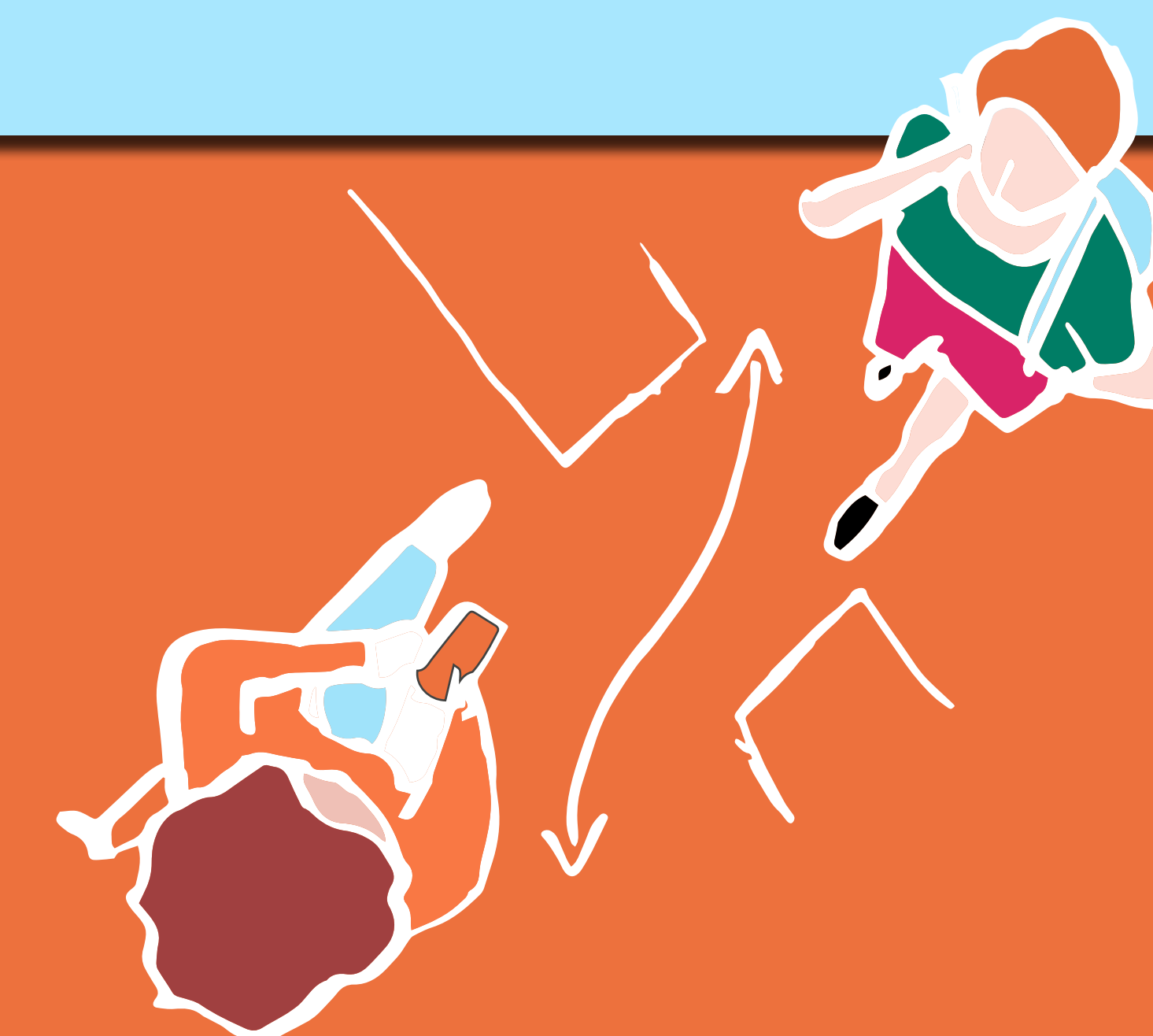


RENFORCER LA VÉGÉTALISATION ET L'ARBORISATION DU SITE, METTRE EN ŒUVRE DES MESURES PERMETTANT DE LUTTER CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET ASSURER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE, EN :

- Maintenant les arbres existants ;
- Augmentant la canopée et les espaces verts dans la continuité du parc du quai Ernest-Ansermet, tout en liant les espaces extérieurs par une composante végétale (continuité verte) se raccordant au reste du quartier ;
- Favorisant les espèces et essences adaptées au changement climatique ;
- Créant des aménagements favorisant la vie et le passage de la faune locale ;
- Proposant des espaces extérieurs « au naturel » favorisant la biodiversité ;
- Étudiant la possibilité de végétaliser « en hauteur », sur les toitures et les façades du CSPM ;
- Proposant des points d'eau.

FAVORISER L'INVITABILITÉ, L'OUVERTURE ET LA PERMÉABILITÉ DU CSPM, EN :

- Préconisant la transparence des façades, permettant une visibilité et un dialogue intérieur-extérieur ;
- Permettant la perméabilité intérieure du CSPM pour le traverser de part en part ;
- Proposant des aménagements paysagers verts et naturels en pied de façade ;
- Faisant déborder à l'extérieur la vocation scientifique du lieu (œuvres artistiques, affichages, signalétique, éléments d'exposition) ;
- Aménageant des espaces extérieurs de détente et de rencontre à usage public aux abords directs du CSPM, tout en étant compatibles avec le maintien d'une atmosphère calme et sécuritaire ;
- Favorisant l'utilisation de matériaux naturels et durables pour les façades.



PRÉVOIR DES ESPACES ANIMÉS AU SEIN DU CSPM ET Y AMÉNAGER DES REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS OUVERTS À TOUTES ET TOUS, EN :

- Priorisant le maintien d'un environnement propice au travail et aux études pour la communauté universitaire ;
- Proposant un lieu d'espace de travail et échange pour les étudiant-es ;
- Prévoyant des espaces définis « grand public » en rez-de-chaussée, avec des activités complémentaires au quartier réunissant les habitant-es et la communauté universitaire, tel qu'un lieu dédié à des rencontres-conférences ;
- Proposant des espaces pouvant être utilisés par les associations existantes ;
- Étudiant la possibilité d'implanter un café-buvette responsable et solidaire au rez-de-chaussée ainsi qu'une terrasse en prolongement de ces usages, notamment côté quai Ernest-Ansermet.



cspm ensemble

Quel Centre des sciences
physiques et mathématiques (CSPM)
de l'Université de Genève pour demain ?

ACCROÎTRE LA PERMÉABILITÉ ENTRE LE QUARTIER ET LES BORDS DE L'ARVE, EN :

- Aménageant plusieurs larges passages extérieurs et verdis, incitant à traverser le site des sciences de l'UNIGE de manière fluide et confortable.



LES 6 PRINCIPES DIRECTEURS CITOYENS

INSCRIRE LE CSPM DANS UN ENVIRONNEMENT DEVANT À TERME ÊTRE PACIFIÉ EN TERMES DE MOBILITÉ, NOTAMMENT AU NIVEAU DU QUAI ERNEST-ANSERMET, EN :

- Diminuant le caractère routier du quai et l'emprise dédiée aux automobiles, tout en proposant plus d'aménagements pour les piétons et cyclistes (stationnements vélos, traversées piétonnes, marquage au sol, etc.).



CONTRIBUER AU MAINTIEN ET AU RENFORCEMENT DE LA DIVERSITÉ DES USAGES DANS LE PARC DU QUAI ERNEST-ANSERMET, EN :

- Proposant des espaces verts, propices à la détente et à la contemplation, de même que des espaces ludiques, de partage, de rencontre (de type « salons urbains ») ou encore des aménagements favorisant l'exercice physique.



COMMENT VOS SOUHAITS ONT ÉTÉ TRAITÉS

Résultats de
l'ensemble des
temps participatifs

Travail
de synthèse

6 principes
directeurs
citoyens

Sondage
(en ligne et
terrain)



Traitement et
analyse des données

Adaptation
des principes
directeurs
citoyens

Arbitrage des
Maîtres d'Ouvrage

Cahier
des
charges
concours

